

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 9 (1864)
Heft: 14

Artikel: École centrale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 14.

Lausanne, 28 Juillet 1864.

IX^e Année

SOMMAIRE. — Ecole centrale. — Nouvelles et chronique.

ÉCOLE CENTRALE.

Voici l'*Ordre général* et les *Dispositions* pour la marche-manceuvre de l'école, les 3, 4 et 5 juillet.

I.

Ordre général n° 3.

La division partira de Thoune le 3 juillet, à 6 heures du matin, et se rendra par Röthenbach dans l'Emmenthal.

Les gardes montantes du samedi 4 juillet feront le service de garde à Thoune, au camp, au polygone et dans les écuries jusqu'au retour des troupes.

Mardi, le 5 juillet, à 6 heures du soir, montée de la garde.

M. le commandant Wüger a le commandement ad intérim sur toutes ces gardes.

Les quartier-maitres et capitaines fourniront aux commandants des gardes les bons nécessaires pour les 3 et 4 juillet, afin qu'ils puissent toucher les vivres pour les hommes restés à Thoune.

On laissera aussi en arrière les cuisiniers nécessaires pour préparer l'ordinaire des hommes de garde.

Tenué.

Toutes les troupes à pied porteront la capote. Les manteaux des troupes montées seront placés sur les chevaux.

Tous les officiers en tenue de marche ; les officiers des troupes à pied le manteau roulé et le sac de campagne. Il leur est interdit de faire porter les manteaux par les soldats.

Les officiers ne porteront avec eux que les effets qui peuvent être contenus dans le sac de campagne ou dans le porte-manteau.

Le havresac ne doit pas contenir autre chose qu'une chemise, une paire de bas, une paire de souliers, un mouchoir de poche, les objets pour nettoyer et le pain.

On laissera au quartier la grande tenue et la seconde paire de pantalons de drap.

La veste à manches, si elle n'est pas portée sous la capote, sera bouclée avec les tentes-abri, les bâtons et les piquets sur le havresac.

Les effets laissés en arrière seront réunis en dépôt par compagnie à la caserne et au camp, chaque paquet avec une étiquette portant le nom du possesseur. Les gardes auront spécialement à surveiller ces dépôts et en sont responsables, ainsi que des effets laissés au camp par les officiers.

Subsistances.

Samedi matin, le 2 juillet, les troupes sur l'Allmend ne touchent le pain que pour un jour.

Le même jour, au soir, on touchera le pain pour toutes les troupes pour deux jours, savoir pour les 3 et 4 juillet.

La viande sera touchée dans l'après-midi du 3 juillet à Eggiwyl, et le 4 à Zäziwyl.

Le 3 juillet, à 5 heures du matin, une soupe nourrissante sera tenue prête pour la troupe dans tous les ordinaires.

Les 3 et 4 juillet on fera l'ordinaire au bivouac. Chaque homme recevra journallement une ration extraordinaire d'une chopine de vin, qui sera touchée par compagnie dans les bidons.

Les cuisiniers marcheront avec la colonne des fourrages et des équipages. Un officier conduira cette colonne et doit y veiller au bon ordre.

Les commandants de compagnies devront veiller à ce que le personnel des cuisines soit aussi restreint que possible.

Les officiers de l'état-major, ainsi que les officiers de toutes les unités tactiques, auront à se pourvoir des ustensiles de cuisine nécessaires et à faire leur ordinaire. Tous les officiers de l'état-major et les officiers des guides formeront un ordinaire.

On touchera l'avoine, le foin et la paille pour les chevaux aux bivouacs.

Le commissaire des guerres de la division prendra les mesures nécessaires pour le transport des fourrages.

Transport des fourrages et des ustensiles de campagne.

Pour le transport il y aura les chars suivants :

Etat-major de la division, état-				
major du génie et guides,	1	2	»	»
	1	2	»	»
1 ^{re} brigade d'infanterie,	1	2	»	»
	2	2	»	»
	2	2	»	»

2 ^e brigade d'infanterie,	1	char à 2 chevaux pour fourrage.
	2	» 2 » » batterie de cuisine.
	2	» 2 » » les couvertures.
Sapeurs et bataillon de carabiniers,	1	» 2 » » batterie de cuisine.
	1	» 2 » » les couvertures.

L'état-major du bataillon de carabiniers chargera le fourrage sur le char de la 4^e batterie.

Etat-major d'artillerie et 1^{re} brigade d'artillerie,

	2	chars à 4 chevaux pour fourrage.
	1	» 4 » » batt ^e de cuis. et piquets de camp ^t .
	1	» 2 » » les couvertures.
2 ^e brigade d'artillerie,	2	» 4 » » fourrage.
	1	» 2 » » batterie de cuisine.
	1	» 2 » » les couvertures.
Direction du parc,	1	» 4 » » piq de camp ^t , cordes, maillets et aut. outils.
Cavalerie,	1	forge de campagne.
	2	chars à 2 chevaux pour fourrage.
	1	» 2 » » batterie de cuisine.
	1	» 1 » » les couv ^s des dragons et des guides.
Ambulance,	2	» 2 » » le transp ^t des malades.

Cette colonne de chariots sera sous le commandement de M. le lieutenant d'état-major Stahel, auquel sera adjoint le sous-instructeur Dällenbach.

M. le major fédéral Reinert est chargé du logement des chevaux des états-majors de la division, des brigades et des bataillons.

M. le capitaine du génie Burnier est chargé de l'établissement des cuisines et désignera les places de bivouacs pour les différents corps.

Un détachement de sapeurs est mis à sa disposition.

Ces deux officiers devront se trouver à temps sur les places de bivouacs, ainsi que le commissaire des guerres, M. le lieutenant fédéral Stöckli.

Rapport.

Les 3 et 4 juillet, le rapport aura lieu à 7 heures du soir, chez le commandant de la division.

Discipline.

MM. les commandants de brigade auront à surveiller le maintien d'une sévère discipline pendant la marche. Les bataillons et compagnies qui se montreraient négligents sous ce rapport seront punis par des services de garde extraordinaires et par la défense d'allumer des feux à leurs bivouacs.

Les commandants des corps qui enfreindraient cet ordre devraient s'attendre à recevoir de rigoureux arrêts.

Matériel.

Chaque batterie ne prendra avec elle que deux caissons. La batterie n° 2 attèlera au lieu des canons de 12 livres quatre canons lisses de 6 livres.

Munitions.

Chaque pièce sera munie de 60 gargousses d'exercice, qui seront placées dans les caissons d'avant-train.

Les caissons de l'avant-train ne pourront contenir d'autres munitions.

Chaque guide, ainsi que chaque dragon sera muni de 30 cartouches d'exercice.

» sapeur de	50	»
» carabinier de	100	»
» chasseur de	80	»
» fusilier de	60	»

Thoune, le 2 juillet 1864.

Le commandant de l'école centrale,
L. DENZLER, colonel fédéral.

II.

Dispositions.

Suppositions générales.

Une armée ennemie débouche du Jura bernois dans la partie allemande du canton de Berne. Elle a passé l'Aar en-dessous de Buren et à Soleure, et a poussé sa gauche dans l'Emmenthal jusqu'à Burgdorf.

L'armée suisse de l'Aar, concentrée aux environs de Berne, appuie sa gauche à la Haute-Thièle et étend sa droite le long du Worblenbach de Berne jusqu'à Grosshöchstetten par Worb et Biglen. Une division de réserve est à Laupen, une autre à Thoune.

Un détachement de l'aile gauche ennemie s'avance de Burgdorf, remontant la vallée de l'Emme.

La division de réserve de Thoune reçoit l'ordre de se porter aussitôt et par le plus court chemin à la rencontre de ce détachement, d'établir sa communication avec la droite de l'armée suisse et de rejeter l'ennemi sur Lauperswyl et Rüderswyl.

PREMIÈRE JOURNÉE DE MARCHE.

Dimanche le 3 juillet.

La division se mettra en marche en deux colonnes et partira de Thoune à 6 heures du matin.

La première colonne,

Commandant : M. le lieut.-colonel Scherrer ;
1/2 compagnie de sapeurs ;
Batteries nos 1, 2, 3 ;
Dragons, compagnie n° 4 ;

Carabiniers, compagnies n^{os} 8 et 10 ;

Bataillon d'infanterie n^o 15 ;

» » » 44,

et le train des équipages, suivront la route de Steffisburg, Schwarzenegg et Südern, où la colonne fera une halte et se dirigera ensuite sur Röthenbach.

A Langenegg elle détachera sur Heimenegg et Wachseidorn les deux compagnies de carabiniers n^{os} 8 et 40 qui se dirigeront par Selli dans le défilé de Röthenbach et feront halte au village de Röthenbach.

La seconde colonne,

Commandant : M. le lieut.-colonel Wieland ;

1/2 compagnie de sapeurs ;

Batterie n^o 4 ;

Dragons, compagnie n^o 12 ;

Carabiniers, compagnie n^o 26 ;

Bataillon d'infanterie n^o 71 ;

» » » 7,

suivra la route de Heimberg, Hölisbühl et Linden jusqu'à Röthenbach. A Linden, elle fera une halte.

Les deux colonnes auront à établir un service de sûreté pendant la marche et établiront les communications entre Bach, Heimenschwand et Linden, ainsi qu'entre Linden, Heimenschwand et Südern.

Réunion des deux colonnes à Röthenbach.

Marche sur Eggiwyl, en gardant leur flanc gauche par Fambach et Schweissberg.

Bivouac à Eggiwyl.

Le bataillon n^o 15 aux avant-postes.

DEUXIÈME JOURNÉE DE MARCHÉ.

Lundi le 4 juillet.

Sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Lecomte, un détachement marquera l'ennemi ; il sera composé de :

1/2 compagnie de sapeurs ;

Des sapeurs des bataillons n^{os} 71 et 7 ;

1 batterie n^o 4 ;

1/4 compagnie de dragons n^o 12 ;

La compagnie de carabiniers n^o 8 ;

» » » » » 26 ;

» » » » » 40.

Le détachement prendra position le 4 juillet au pont de Horben.

Attaque de la position du pont de Horben.

2^e brigade : 1/4 compagnie sapeurs ;

1 batterie n^o 3 ;

Bataillon n^o 71 ;

» » 7.

Cette brigade s'avancera sur la route et cherchera à s'emparer de la position de Zimmerzey, soit par les hauteurs de Schmiede, soit par les chemins latéraux de Dieboldswyl.

1^{re} brigade : 1/4 compagnie sapeurs ;

Bataillon n° 15 ;

» » 44,

ainsi que les troupes restées disponibles :

Batterie n° 1 ;

» » 2 ;

1 3/4 compagnie cavalerie

s'avancera sur la route.

L'ennemi, attaqué de front et débordé sur les flancs, se retire.

Prise du pont de Bubney et marche sur Schüpbach.

L'ennemi profite de la position du pont de Bubney pour arrêter la marche des colonnes.

La 1^{re} brigade enverra d'Aeschau un bataillon divisé en deux détachements pour passer à droite les hauteurs d'Aeschauberg, Ganskernen, Reckenberg, ainsi que le sentier inférieur. A Ganskernen il sera détaché une compagnie dans la direction de Langnau, pour y prendre possession du pont de l'Ilfis et pour se mettre en communication avec un corps qui est supposé être envoyé par Schangnau et Trubschachen. Les 5 autres compagnies prendront la direction de Hahlischwand afin de prendre l'ennemi à dos et, si possible, d'empêcher le passage du pont à l'ennemi qui occupe Schüpbach.

Le reste de la brigade prendra position au fond de la vallée pour faire une attaque de front sur le pont.

2^e brigade. Elle détachera à Zimmerzey un bataillon sur la rive gauche de l'Emme et traversera l'Emme à Aeschau avec la batterie n° 4 et le reste de la brigade. Les troupes essaieront de chasser l'ennemi de Mutten et de prendre possession des hauteurs dominantes de Schüpbach, d'où elles chercheront à établir la communication avec l'aile droite de l'armée de l'Aar.

La cavalerie et l'artillerie surnuméraires s'avanceront sur la grande route de la vallée contre Schüpbach, après que la première brigade aura passé le pont à Bubney.

Développement du combat dans la direction d'Emmenmatt et par le pont de Schüpbach dans le triangle de l'Ilfis et de l'Emme :

La 1^{re} brigade passe le pont à Schüpbach, poursuit l'ennemi et occupe le plateau d'Ey.

La 2^e brigade prend possession du pont de Schüpbach et poursuit l'ennemi vers Emmenmatt.

La cavalerie se transportera aussi vite que possible sur la route de Langnau et passera sur la rive droite de l'Ilfis.

L'ennemi devra aussi être délogé de la position de Längenbach.

Fin du combat et marche en retraite de toutes les troupes sur Schüpbach et Signau.

Halte et repos à Schüpbach et Signau.

Bivouac à Zäziwyl.

TROISIÈME JOURNÉE DE MARCHE.

Mardi le 5 juillet.

Retour sur Thoune en deux colonnes.

1^{re} colonne : M. le lieutenant-colonel Scherrer.

1/2 compagnie de sapeurs ;

2 batteries n^{os} 1 et 2 ;

2 compagnies de dragons n^{os} 4 et 12 ;

2 bataillons n^{os} 15 et 44.

Cette colonne se dirigera par Kreuzstrasse sur Stalden et par la grande route sur Diesbach.

2^e colonne : M. le lieutenant-colonel Wieland.

1/2 compagnie de sapeurs ;

2 batteries n^{os} 3 et 4 ;

1 bataillon de carabiniers ;

2 bataillons d'infanterie n^{os} 71 et 7.

Cette colonne marchera sur Diesbach par Hünigen et Freimettigen.

Les deux colonnes organiseront le service de sûreté en retraite.

Repos pour l'infanterie et cavalerie à Diesbach.

Pour l'artillerie repos à Oppligen.

Marche en retraite de l'artillerie par la grande route, pour les autres troupes par Hölisbühl et Dornhalden à Thoune.

Les limites d'approche de combat sont ainsi fixées :

Artillerie, 400 pas au moins.

Infanterie et carabiniers, 100 » »

Cavalerie, 50 » »

Les chefs des unités tactiques sont responsables de la stricte observation de ces distances.

Si un combat doit se terminer, il sera battu ou sonné la retraite. Le signal devra être répété par tous les tambours et trompettes.

Thoune, le 2 juillet 1864.

Le chef de l'état-major,

STOCKER, lieutenant-colonel fédéral.

La première journée de la marche se passa sans incident à mentionner, en dehors de ceux prévus par les *dispositions* et par le règlement sur le service de sûreté en marche. L'après-midi, entre 2 et 3 heures, toutes les troupes étaient établies au bivouac d'Eggiwyl, et le soir le bataillon n^o 15 alla prendre sa position d'avant-postes à 10 minutes en avant du pont, sur la route de Schüpbach. Le temps, très beau pendant la matinée, fut pluvieux pendant toute la nuit.

Le lundi 4 juillet, dès 4 heures du matin, tout le bivouac était sur pied, et les groupes se formaient autour des cuisines. A 4 1/2 heures les détachements devant former l'ennemi s'acheminaient vers leur rendez-vous, en arrière des avant-postes.

A 5 1/2 heures le gros suivit, en deux brigades, pour opérer les diverses attaques ordonnées. La première *affaire* eut lieu au pont de Horben, vers 6 1/2 heures du matin, et depuis ce moment le feu et les manœuvres ne discontinuèrent pas jusque vers Lauperswyl entre une et deux heures de l'après-midi. La défense et l'attaque furent aussi convenablement marquées que la chose est possible dans des engagements sans projectile. Tandis que le gros s'avancait sur la grande route et dans le fond de la vallée, des mouvements tournants sur la droite et sur la gauche menacèrent successivement les ponts de Horben et de Bubenbey et forcèrent l'ennemi à les évacuer. Au-delà de Schüpbach la division suisse, pour suivre l'ennemi sur Lauperswyl, se sépara en deux portions par l'Emme, la droite s'avancant dans le triangle et plaçant son artillerie très-avantageusement sur le plateau d'Ey, pendant que la gauche forçait le défilé d'Emmenmatt par Ried. Autour de la station du chemin de fer eut lieu l'action finale. Les troupes de l'attaque y convergèrent dans le meilleur ordre, des deux rives de l'Emme et procédèrent aussitôt à l'assaut du plateau de Längenbach. Sur tout le front de la position ses colonnes et ses tirailleurs apparurent tout-à-coup avec un ensemble et un choix du terrain faisant grand honneur aux dispositions combinées des deux brigades.

Quant aux particularités de la défense, elles se résument dans le rapport ci-dessous du chef du détachement ennemi :

Conformément aux *dispositions* imprimées et aux ordres donnés dimanche soir 3 juillet, le détachement ennemi quitta le bivouac d'*Eggiwyl* le lundi 4 juillet, à 5 heures du matin, après la soupe, pour marcher vers *Schüpbach*.

Vis-à-vis de *Dieboldswyl*, les trois premières sections de la compagnie de carabiniers n° 8 (Vaud) et 8 sapeurs se détachèrent en aile droite sur *Zimmersey*, avec ordre de rester sur les hauteurs jusqu'à *Schüpbach*, pour y couvrir la droite des diverses positions qui seraient prises, d'abord au pont de *Horben*, puis au pont de *Bubeney*.

L'aile gauche, qui aurait dû aussi se détacher à *Dieboldswyl*, n'y put passer l'Emme, enflée par les pluies.

Au *Pont de Horben*, les sapeurs envoyés en avant préparèrent une barricade.

L'artillerie se mit en batterie en avant du pont, à droite et à gauche, battant d'enfilade la route et de flanc l'entrée du chemin de *Zimmersey*.

Trois sections de la compagnie de carabiniers n° 40 (Argovie) gravirent les ravins presque à pic à gauche du pont, pour couvrir ce flanc de notre position, avec

ordre de se retirer ensuite par les hauteurs sur *Rekenberg* et *Hahlschwand*, où elles seraient en aile gauche de la position de *Bubeney*, puis de là dans le triangle de l'Emme et Ilfis, puis à travers l'Emme sur le plateau de *Längenbach*.

Au centre, la compagnie de carabiniers n° 26 (Thurgovie), la 4^e section du n° 8, la 1^{re} du n° 40 et les sapeurs furent disposés sur la route et aux abords du pont, partie en chaîne, partie par sections en colonne.

Vers 6 ¹/₂ heures, le feu fut ouvert. Quand l'assaillant eut fait placer son artillerie sur les hauteurs dominantes en face de nous, notre position en avant du pont fut évacuée et la barricade établie. La défense continua encore quelques moments sur la rive gauche, dans des conditions avantageuses pour l'artillerie et l'infanterie. Quand les tirailleurs de l'attaque arrivèrent au bord de la rivière et couronnèrent les hauteurs sur notre droite, la retraite fut ordonnée. L'artillerie la soutint en se mettant une troisième fois en batterie à un millier de pas en arrière du pont, à gauche de la route. De là, après quelques feux, tout le centre se retira définitivement sur le *pont de Bubeney*, couvert par une section de carabiniers relevant les sapeurs, et par la cavalerie.

Les deux ailes, sur les hauteurs, suivirent le mouvement à travers bois et ravins.

Au *pont de Bubeney*, les sapeurs préparèrent une nouvelle barricade. L'artillerie se mit en batterie en avant du pont, à gauche. Les trois sections de la compagnie n° 8, arrivées sur les hauteurs de *Mutten*, couvrirent la droite. Les trois sections de la compagnie n° 40, en aile gauche, étaient au-delà des crêtes. La communication avec elles fut établie par la section restante de cette compagnie, placée à gauche de l'artillerie, à mi-crête, et devant se retirer ensuite sur *Hahlschwand*, sur le *triangle* et sur *Längenbach*.

Au pont lui-même et aux abords furent disposés les cinq sections de carabiniers (nos 26 et 8) restant au gros et les sapeurs. Quand notre position menaça d'être tournée par la droite, la barricade fut fermée et la retraite opérée sur *Schüpbach*, *Ried*, *Emmenmatt*, et *Längenbach*. Cette retraite fut couverte sur la route même par quelques tirailleurs et la cavalerie, et plus à gauche par la compagnie n° 40, fortement engagée aux environs de *Hahlschwand*. Nous nous étions assurés contre des mouvements de flanc par un détachement de sapeurs envoyé d'*Aeschau* à la garde des ponts de l'*Ilfis* à *Langnau* et par des vedettes de cavalerie sur les routes de *Schüpbach* à *Langnau*, d'un côté, et de *Schüpbach* à *Signau*, de l'autre.

A *Längenbach*, une forte position fut prise en arrière de la digue du chemin de fer. Le long du premier plateau, à droite de la route de *Lauperswyl*, immédiatement au-dessus de la station, furent placées une section d'artillerie et 4 de carabiniers (3 du n° 8, 1 du n° 26). Un peu plus bas et parallèlement, deux sections de carabiniers n° 26, le long du chemin de fer servant de bon parapet. Un peu plus bas encore, en avant du chemin de fer, à la jonction du chemin du *petit pont de l'Emme* et du défilé d'*Emmenmatt*, les 4 sections de la compagnie n° 40 arrivant de la gauche, une section du n° 8 se repliant du *défilé d'Emmenmatt* et les sapeurs.

Enfin, plus en arrière, au haut de la montée et sur la gauche de la route de *Lauperswyl*, la 2^e section d'artillerie et une section de carabiniers n^o 26, appuyant et flanquant la gauche de la position du chemin de fer.

On aurait pu encore barricader le tunnel sous le chemin de fer et faire de cette position une sorte de retranchement complètement fermé (sauf à son extrême droite) ; mais cet exercice, assez fatigant pour les sapeurs, ayant été fait déjà deux fois dans la matinée, je préférerai utiliser le tunnel pour une embuscade de cavalerie.

L'ennemi déboucha bientôt par masses du côté d'*Emmenmatt* et par nombreux tirailleurs du côté du triangle, et fut reçu dans tout le terrain environnant la gare et le pont de l'Emme par un feu convergent formidable. Sa tête de colonne continuant néanmoins à s'avancer sur la route, et l'artillerie de la droite ennemie s'étant avantageusement placée sur le plateau d'Ey, nos trois premières lignes se replièrent successivement sur la 4^e, au haut de la route, retraite couverte par six sections de carabiniers en tirailleurs et par des simulacres de charges de cavalerie.

L'assaillant passa le tunnel et s'avancait contre notre ligne, disposée en demi-cercle sur le plateau de *Lauperswyl*, lorsque le signal de la fin des manœuvres fut donné.

Toutes les troupes du détachement ennemi furent aussitôt rassemblées sur le plateau et la colonne rentra à *Schüpbach*, où elle fit sa halte à 1 1/2 heure après midi.

Je n'ai qu'à me louer en général des troupes placées sous mes ordres pour cette circonstance.

Les *sapeurs du génie* montrèrent beaucoup d'activité et se servirent également bien de leurs outils et de leurs fusils. Les sapeurs de bataillon luttèrent d'émulation avec eux pour la construction des ouvrages.

L'*artillerie*, sous les ordres directs de M. le major Ruef, sut prendre très promptement et judicieusement ses diverses positions.

La *cavalerie* n'eut pas beaucoup d'occasions d'agir efficacement. Les charges vers le chemin de fer, commencées avec hésitation, furent en revanche poussées ensuite trop à fond. A part cela, le service d'arrière-garde fut convenablement fait et les dragons parèrent surtout avec vigilance et rapidité aux mouvements tournants qui auraient pu être tentés contre nous.

Les *carabiniers*, sous le commandement direct de M. le lieutenant-colonel Von *Matt*, ont été admirables de vigueur et d'entrain dans leurs ascensions et marches de montagnes, dont quelques-unes furent très difficiles. Ils ont montré aussi en général une remarquable intelligence des manœuvres d'ensemble et ont toujours bien manœuvré en chaîne. En revanche, ils ont laissé beaucoup à désirer sous le rapport des mouvements à rangs serrés et de l'application de l'école de compagnie.

Veuillez agréer, etc.

Après une halte à *Schüpbach* et *Signau*, les troupes se dirigèrent toutes ensemble sur *Zäziwyl*, où elles prirent leur bivouac vers 5 heures. Malgré les fatigues de la journée et la pluie tombée à torrents

pendant la matinée, la soirée, embellie par de nombreux hôtes venus de Berne, fut pleine de gaieté et d'entrain. Toute la surface du bivouac, dans un site pittoresque, animé de chants, de danses et de feux d'artifice, présentait un aspect enchanteur.

Le lendemain la division rentra à Thoune sur deux colonnes parallèles, en exerçant les marches en retraite. Les chars d'ambulance ne ramenaient que 8 éclopés ; mais malheureusement un sergent d'artillerie avec fracture de jambe.

Vendredi 8 juillet eut lieu sur l'Allemend la grande inspection générale par M. le conseiller fédéral Fornerod, chef du Département militaire, assisté des divers chefs d'armes, à savoir MM. les colonels Aubert pour le génie, Herzog pour l'artillerie, Ott pour la cavalerie, Isler pour les carabiniers et Schwarz pour l'infanterie.

Après avoir parcouru le front des troupes, disposées, comme d'habitude, sur trois lignes des cantines à la butte, face contre le polygone, M. le conseiller fédéral Fornerod se fit présenter le corps d'officiers par M. le commandant de l'Ecole et lui adressa quelques aimables et excellentes paroles dont voici les principales :

« Présent à quelques-uns de vos exercices, renseigné par moi-même dans vos examens et par les rapports de MM. les chefs d'armes, je suis heureux de pouvoir vous exprimer ma satisfaction pour vos efforts et pour leurs bons résultats dans cette école. Persévérez dans cette voie ! N'oubliez pas que les ressources de la Suisse sont minimées en regard de ses besoins militaires, que par conséquent vous devez continuer vos études dans vos foyers, et ne considérer le service si restreint de vos écoles que comme un programme pour vous aider à vous développer ensuite vous-mêmes. Chaque année constate un nouveau progrès dans notre instruction militaire. Vous prouvez qu'avec de la bonne volonté, du patriotisme et du zèle, on peut avoir des officiers de milices aptes à un service de campagne réel. Ne négligez pas vos règlements à la maison, ni les bonnes lectures militaires ; ayez toujours aussi dans le cœur le sentiment de votre grande responsabilité.

» Le pays, ainsi que les autorités, ne recule devant aucun sacrifice pour la défense de nos libertés et pour s'y préparer en temps convenable. La troupe est bonne et dévouée, car la troupe c'est la nation ; à vous, officiers, de ne pas rester en arrière, d'être toujours en état d'accomplir votre tâche. Vous le pouvez si vous le voulez. Or vous le voudrez, j'en suis certain, cette école nous en donne la garantie. Recevez donc mes remerciements au nom de l'autorité fédérale ; et vous, M. le commandant, en recevant tout particulièrement mes remerci-

ments pour la manière habile avec laquelle vous avez dirigé cette école, la 6^{me} que vous commandez, veuillez exprimer aussi à la troupe toute ma satisfaction. »

Les officiers étant rentrés à leurs corps, MM. les inspecteurs procédèrent à une inspection spéciale des manœuvres de chaque arme, puis à 10 heures toutes les troupes furent réunies pour une manœuvre de guerre de la division. Le polygone, défendu par son artillerie et par des détachements de toutes armes sous le commandement de M. le capitaine fédéral Brun, fut attaqué par les deux brigades, débouchant de la butte, et enfin, enlevé d'assaut, après que trois positions eurent été marquées dans la plaine. Le défilé qui suivit et qui se termina à une heure, se fit dans un ordre parfait et d'un pas aussi léger que si la troupe, depuis près de six heures de temps sous les armes, sortait de la caserne. Le bataillon d'Argovie, stimulé sans doute par l'excellente musique de ce canton, se distingua entre tous les autres par une allure digne des meilleurs vétérans.

L'après-midi couronna l'inspection par une vraie fête. Il s'agissait d'inaugurer la première pierre des fondements de la nouvelle caserne, et, pour l'événement, toute l'Assemblée fédérale quittait ses sièges et se transportait à Thoune.

Des colonnes serrées d'habits noirs débouchaient dans le Bälliz à une heure après midi et se marièrent bientôt aux uniformes dans la grande salle du *Faucon*. Le dîner fut naturellement assaisonné de discours et de toasts. M. le colonel fédéral Denzler en ouvrit la série en rappelant les efforts faits pour arriver à l'œuvre qui allait être inaugurée, et en présentant aux convives, en commémoration de ce jour, la photographie de l'ancienne caserne ! La photographie de ce respectable bâtiment, destiné à expirer bientôt sous le marteau des démolisseurs, avait été prise en effet la veille par ordre de M. le colonel Denzler. Un exemplaire en a été déposé sous la pierre de fondation, avec le décret de construction, la collection des ordres généraux de l'École centrale de 1864 et un boulet de 4 livres rayé. MM. Roguin, Jäger, Curti portèrent aussi des toasts plus ou moins applaudis.

A 4 heures, le cortège moitié civil, moitié militaire, se forma, et sur le chantier de construction M. le président de la Confédération accompagna d'un discours aussi spirituel qu'éloquent les trois coups de marteau représentant la cérémonie de la pose. M. le général Dufour, M. le conseiller fédéral Fornerod et plusieurs autres orateurs parlèrent ensuite, après quoi la troupe défila de nouveau devant l'Assemblée fédérale et le commandant de l'école.

La journée se termina par une collation dans les jardins Winkler et Neuhaus, puis par le tir de nuit qui n'offrit rien de particulier.

A 10 heures, un train express emportait dans la direction de Berne les membres de l'Assemblée fédérale et les nombreux visiteurs des environs, tous charmés de cette journée.

La fin de l'Ecole centrale a été annoncée aux troupes par l'ordre du jour suivant :

Officiers et soldats !

Par arrêté du haut Conseil fédéral, l'école centrale se termine aujourd'hui ; demain vous rentrerez dans vos cantons respectifs.

Je ne veux point vous laisser partir sans vous adresser quelques paroles d'adieu.

Avant tout je suis heureux de pouvoir vous exprimer ma satisfaction pour votre application, pour votre persévérance et pour votre zèle dans le service, ainsi que celle de l'inspecteur de l'école centrale, Monsieur le conseiller fédéral Fornerod, chef du département militaire.

Je dois surtout mes remerciements, pour les résultats favorables de l'instruction, à Messieurs les instructeurs et à Messieurs les commandants de brigades et de corps, dont les efforts soutenus et le sentiment du devoir n'ont jamais fait défaut à l'accomplissement de notre tâche.

Officiers et soldats !

Vous avez montré par votre conduite pendant toute la durée de l'école, que vous avez réellement à cœur de vous préparer à répondre convenablement à l'appel de la patrie quand elle aurait besoin de vos armes pour sa défense.

Recevez donc les remerciements de votre commandant, qui sait pleinement apprécier l'honneur d'avoir commandé une école où a constamment régné un si bon esprit militaire. Puisse cet esprit se conserver et donner d'utiles fruits !

En vous souhaitant un heureux retour dans vos foyers, je veux espérer qu'il nous restera à tous de bons souvenirs de l'école centrale de 1864.

Thoune, le 9 juillet 1864.

Le commandant de l'école centrale,

L. DENZLER, colonel fédéral.

Oui, cette école laissera un bon souvenir dans le cœur de tous ceux qui y ont assisté ; tous se rappelleront avec plaisir entr'autres leur brave commandant, dont la vigilance et la paternelle sollicitude pour le bien du service et de la troupe ne se sont jamais ralenties un instant.

Le cours pacifique de l'instruction de l'Ecole centrale a eu les émotions d'une alerte nocturne qui n'a pas été sans utilité. C'est grâce aux secours de la troupe envoyée à l'incendie d'Oberhofen que

le château, l'auberge et les trois autres maisons sauvées ont échappé au désastre. Les autorités de la commune d'Oberhofen et du gouvernement de Berne en ont remercié officiellement le commandant de l'école. En outre, une collecte faite au profit des incendiés a donné, avec le produit d'une soirée au *Faucon* et d'un petit boni d'ordinaire, la somme de 2,700 francs.

« Chaque année constate un progrès dans notre instruction militaire, » a fort bien dit M. le conseiller fédéral Fornerod au corps des officiers. Le conseil d'École, tenu samedi, a pris le fait au sérieux et a formulé plusieurs vœux d'améliorations qui seront sans doute pris en considération, et qui auront certainement de bons résultats. Il demande :

1^o Que l'ancienne solde d'école, de 5 fr. par jour pendant les semaines de théorie, soit élevée ;

2^o Qu'une compagnie de pontonniers et un équipage de ponts soient attachés à l'école d'application ;

3^o Qu'une compagnie de guides soit attachée à l'école de théorie pour la dernière semaine, celle des reconnaissances d'état-major ;

4^o Que les capitaines de dragons et de guides soient appelés à l'école de théorie avec les états-majors de bataillon et les capitaines de carabiniers ;

5^o Enfin, comme conséquence naturelle, que le budget de l'école soit augmenté.

On a généralement admiré l'uniformité qui régnait dans l'habillement des troupes. A part quelques hommes de la compagnie de sapeurs de Berne, tous étaient à la nouvelle ordonnance et présentaient en ligne un très beau coup-d'œil.

En revanche, le jour de l'inspection, on regrettait de voir M. l'inspecteur en chef si effacé, dans son costume civil noir, au milieu de son brillant état-major. Ne serait-il pas de toute convenance que les inspecteurs civils portassent au moins l'écharpe rouge et blanche, ou une marque de service quelconque correspondant à l'écharpe et au brassard des colonels fédéraux ?

Cette année aussi l'École centrale a été visitée par des hôtes de distinction. Outre quelques officiers étrangers qui n'étaient pas annoncés officiellement, Son Altesse Royale le duc d'Aumale, dont le fils aîné, le prince de Condé, comptait dans l'école comme aspirant d'état-major, a suivi pendant une dizaine de jours les manœuvres et les exercices. L'illustre vainqueur de la Smala s'est enquis avec un

vif intérêt de notre organisation et de nos règlements et a exprimé son étonnement de voir des milices manœuvrer avec autant d'ordre et de précision. « J'ai vu plus d'une fois, dit-il à son officier d'ordonnance, M. le capitaine fédéral de Gingins, des troupes de ligne manœuvrer beaucoup moins bien que les vôtres. »

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

En date du 16 juin écoulé, le département militaire fédéral a adressé aux autorités militaires cantonales la circulaire suivante, qui nous l'espérons, sera prise en sérieuse considération, et sur l'exécution de laquelle tous les intéressés et tous les officiers feront bien d'avoir constamment l'œil ouvert.

Tit. Le département ayant fait l'expérience, que dans quelques cantons les dépréciations de chevaux de service sont souvent opérées par d'autres personnes que par celles qui ont été chargées des estimations, a l'honneur de venir vous rappeler les prescriptions du § 73 du règlement pour l'administration fédérale de la guerre, à teneur duquel les dépréciations doivent être faites par deux experts, bien famés, nommés et assermentés par le commissaire des guerres du canton, au nom de la Confédération. Ces derniers doivent, autant que possible, s'adresser, pour la dépréciation des chevaux, à la sortie du service, *aux mêmes experts qui en avaient opéré l'estimation à leur entrée.*

Il est facile de comprendre que l'inobservation de cette prescription entraîne nombre d'irrégularités, et qu'en particulier, lorsque les experts de dépréciation ne sont pas du même avis que ceux qui ont opéré l'estimation, la décision finale qui est adoptée, peut être injuste, soit vis-à-vis du trésor, soit envers le propriétaire du cheval.

Le département a l'honneur de vous inviter en conséquence, à donner l'ordre à votre commissariat, qu'à moins d'empêchement notoire, l'estimation et la dépréciation des chevaux de service soit opérée par les mêmes experts.

En date du 28 juin écoulé, le département militaire fédéral a demandé aux autorités militaires des cantons, afin d'être renseigné exactement des lacunes existant dans le personnel sanitaire de l'armée fédérale et du nombre de médecins dont on pourrait disposer dans un moment donné, l'état de tous les médecins établis dans les cantons. A cet effet, le département a transmis un formulaire spécial en priant de le lui retourner avant le 10 juillet.

Le Conseil fédéral, sur les rapports d'examens a nommé lieutenants à l'état-major général les quatre aspirants qui ont passé à l'école centrale de cette année, savoir : MM. Gudit, Mayor, Masset, ci-devant lieutenants d'infanterie vaudoise ; Jost, de Langnau, ci-devant lieutenant de carabiniers.